

un autre syndicalisme

N O S P R I O R I T É S

Faire respecter
les droits des salariés

Faire vivre les principes de
solidarité, de justice sociale

Mener les luttes indispensables
face aux attaques antisociales



28 MARS 2023 élections

CSE Michelin Troyes

LE 28 MARS 2023, les élections professionnelles vont se dérouler à l'usine de TROYES pour élire les représentants au CSE.

SUD Michelin présente une liste renforcée grâce à l'arrivée de nouveaux militants pour cette nouvelle mandature.

SUD est une Organisation Syndicale au fonctionnement horizontal qui garantit une autonomie d'actions et de décisions contrairement aux autres syndicats.

- En salle 4 :
1er collège
09h00 à 17h00
20h00 à 22h30
- En salle 3 :
2ème collège
11h00 à 14h00
20h30 à 21h30
- En salle 2 :
3ème collège
11h00 à 14h00

À SUD, c'est vous qui décidez, non pas une fédération, ni même une confédération!

Depuis notre création en janvier 2001, nous avons toujours respecté l'avis des salariés en signant différents accords (Intéressement national/local, mesures de fin de carrière, télétravail, accord sur l'augmentation de l'activité partielle pendant la crise COVID...). Pendant que certains critiquent et se terrent par dogmatisme ou prisonniers de leur appareil syndical / politique, nous avons fait le choix d'un syndicalisme de terrain, proche des salariés.

Pour l'avenir de notre usine,

VOTEZ

pour les listes SUD Michelin au CSE !

CONTACT

Alexandre Natozza

06-64-76-08-46



COLLÈGE AGENTS

TITULAIRES

Amine Lahyani
Sa-Em Paillery
Sébastien Varry
Alexandre Natozza
Christophe Barbaux
Joaquim Pinto
Romain Kotodiezski
Éric Gondouin
Gregory Godon
David Ventura
David Riquet
Bachir Difallah

SUPPLÉANTS

Alexandre Natozza
Sa-Em Paillery
Joaquim Pinto
Christophe Barbaux
Gregory Godon
David Ventura
Bachir Difallah
Gaëtan Da Rocha
Jean Madeira
Loïc Morot
Philippe Espinasse
Dimitri Herbin

COLLÈGE COLLABORATEURS / TECHNICIENS

TITULAIRES

Sebastien de wael
Sylvain Baudry

SUPPLÉANTS

Sebastien de wael
Sylvain Baudry

Synthèse des accords signés par notre Organisation Syndicale

2022

- 23 Nov 2022 ■ Avenant Accord de décembre 2013 relatif au Régime de Prévoyance des salariés.
- 1^{er} Juin 2022 ■ Accord santé au Travail.
- 3 Février 2022 ■ PV de désaccord sur la politique salariale MFPM 2022 et sur la mesure d'alignement des médianes.

2021

- 2 Déc 2021 ■ Accord de Groupe Télétravail.
- 28 Sept 2021 ■ Accord Plan d'Epargne Retraite Obligatoire (PERO).
- 28 Sept 2021 ■ Avenant Accord PERCO Transformation en PERCOL.
- 23 Juin 2021 ■ Avenant Intéressement collectif Groupe.
- 20 Mai 2021 ■ Accord MFPM de Participation aux résultats 2021-2022.
- 27 Avril 2021 ■ Accord ADAPT France dont les mesures d'âge.
- 8 Janvier 2021 ■ Accord en faveur des personnes en situation de Handicap.

2020

- 10 Juin 2020 ■ Accord Intéressement collectif Groupe 2020-2021-2022.



3
priorités
pour
2023-2027

Une ambition

Pour une vraie force
de propositions
au plus près des
salariés, votez SUD
pour plus d'égalité
et de solidarité !

Chers collègues,

Le mardi 28 mars 2023 auront lieu les élections professionnelles au sein de notre entreprise.

Il est important que chacun d'entre vous soit représenté de la meilleure manière possible. C'est pourquoi nous comptons sur votre soutien et nous nous engageons à faire tout notre possible pour que vos voix soient entendues.

En tant que syndicat SUD, nous sommes là pour défendre les droits des salariés, quels que soient leur statut et leur situation.

Nous répondons à toutes vos sollicitations en privilégiant un dialogue social de qualité, dans le but de trouver les meilleures solutions aux problèmes qui remontent.

Nous sommes convaincus que la préservation du pouvoir d'achat passe par un meilleur partage des richesses. En tant qu'entreprise comme Michelin, il est temps de penser aux salariés les plus impactés par la crise et de faire mieux pour eux.

Nous sommes à votre écoute et répondrons à toutes vos questions avec la plus grande transparence et honnêteté possible. Nous croyons en un avenir meilleur pour tous les salariés et nous travaillerons ensemble pour y parvenir.

Nous vous remercions pour votre confiance et votre soutien. 🙌🙌

... pour cette nouvelle mandature 2023-2027 !

L'EMPLOI

Nous sommes actuellement à la dernière étape d'un plan de simplification qui repose sur des départs volontaires mais qui doit être accompagné plus significativement par des investissements. La co-construction doit être un outil d'anticipation et porteur de projets. Hélas, on peut constater et regretter le manque de volonté dans certains sites à partager en transparence... Nous devons aller plus vite dans la mise en place de nouvelles activités dans nos sites afin de renforcer notre empreinte industrielle qui est de plus en plus fragile ! La compétitivité ne doit pas se résumer à des suppressions de postes mais à de véritables projets déployés en France.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Malgré la signature d'un accord, ce sujet reste majeur pour SUD car il reste beaucoup à faire pour améliorer concrètement les conditions de vie des salariés dans les sites. Nous devons accélérer notre travail sur la rénovation des locaux sociaux, le développement de l'ergonomie, la lutte contre la pénibilité, l'organisation des équipes ; les objectifs et le plan d'action pour les années à venir. Sur ce défi, nous devons avancer rapidement, faute de quoi le groupe restera confronté à un problème insoluble de l'attractivité de ses postes en production !

LA RÉMUNÉRATION

Notre politique salariale est inéquitable entre toutes les catégories de salariés et SUD n'accepte pas cette injustice sociale que nous dénonçons depuis plusieurs années. Il faut aller plus loin dans la redistribution des richesses où nous avons les moyens financiers pour permettre à chacun de vivre décemment par son travail !